



Circulaire de rentrée 2020-2021 – Sup' Javouhey

Circulaire de rentrée à conserver

Dates de rentrée :

- **BTS 1^{ère} année, DCG 1 et 2** : mercredi 2 septembre à 9h00
- **BTS 2^{ème} année et DCG 3** : mercredi 02 septembre à 14h00

Carte d'étudiant

La carte d'étudiant est remise fin septembre (numéro de Sécurité Sociale indispensable, à donner à la rentrée si ce n'était pas le cas lors de l'inscription).

Sécurité Sociale

Vous trouverez les renseignements nécessaires dans le courrier ci-joint.

Bourse d'études

Des bourses de stage peuvent être obtenues en cours d'année pour les étudiants qui accomplissent leur stage à l'étranger. Tous renseignements concernant les bourses sont à demander auprès de Madame Françoise PRIGENT, au bureau de la scolarité. Une information spécifique concernant les bourses Erasmus+ vous sera délivrée courant septembre.

Contribution scolaire

Le coût comprend la rétribution scolaire, les frais divers, la participation aux activités organisées par l'établissement. Il est de **105,50 euros par mois sur 10 mois** (cette somme ne comprend pas une éventuelle participation à une organisation de voyage).

Le paiement peut s'effectuer par trimestre dès réception de la facture (novembre, février, mai) ou par prélèvement mensuel sur 10 mois (cf. circulaire ci-jointe).

En cas d'abandon au cours de l'année scolaire, tout trimestre commencé est dû.

Frais supplémentaires :

- Un voyage d'études en BTS GPME, SAM, CG et DCG, peut être organisé sur le temps de formation d'un coût qui peut varier de 30 à 40€/mois (en fonction du projet et des actions menées par les étudiants).
- Deux activités obligatoires en 2^{ème} année de BTS Communication sont facturées en plus sur les prélèvements de 2^{ème} année : un voyage d'étude culturel (montant estimé à 350€, ce montant est susceptible d'être réduit par des actions commerciales menées par les étudiants) et un projet audiovisuel facturé en plus du coût de la contribution scolaire en 2^{ème} année (180€).

Par ailleurs, l'établissement offre la possibilité de passer certains **certificats**. La préparation au passage des certificats est comprise dans la contribution scolaire mais l'établissement demande une participation à chaque candidat pour le passage des certificats :

- Certaines sections de BTS et de DCG préparent les étudiants à la passation du **certificat PIX** (certification informatique) et proposent le passage du certificat. Le tarif candidat est de 40 € (l'établissement prend en charge 20 €, reste à charge de l'étudiant : 20€)
- Certaines sections de BTS et de DCG préparent les étudiants à la passation du **certificat Voltaire** (certification de maîtrise de la langue française écrite) et proposent le passage du certificat. Le tarif candidat est de 35 € (l'établissement prend en charge 10 €, reste à charge de l'étudiant : 25€)
- Les étudiants de 2^{ème} année BTS et 3^{ème} DCG peuvent préparer le **TOEIC**. Le tarif candidat est de 70 € (l'établissement prend en charge : 35 €, reste à charge de l'étudiant : 35 €)

Livres

Les manuels scolaires sont à la charge des étudiants. Ces derniers en font directement l'acquisition auprès des librairies (la liste sera disponible sur le site internet <http://sup.javouhey-brest.fr/> dans l'onglet « informations pratiques »).

Bulletins

Les bulletins semestriels sont adressés aux parents ou tuteurs et aux étudiants qui en font la demande.

Retards-Absences

Les étudiants ne peuvent s'absenter que pour un motif exceptionnel. Si l'absence est prévue, elle doit être au préalable présentée à la Conseillère Principale d'Education. Si elle est imprévue, l'étudiant doit contacter l'établissement.

L'exactitude aux cours est de rigueur. Tout retard non justifié peut être sanctionné. En cas d'absence à un contrôle, l'étudiant se voit attribuer la note « zéro » suivant la même procédure qu'à l'examen.

Date des stages

1 ^{ère} année BTS Gestion de la PME	Stage Télégramme <ul style="list-style-type: none">- Formation phoning le lundi 12 octobre toute la journée et le mardi 13 octobre matin- Stage phoning du 13 après-midi au vendredi 16 octobre
1 ^{ère} année BTS Support à l'Action Managériale	Stage classique du 17 mai au 25 juin 2021 Du 7 décembre au 19 décembre puis du 17 mai au 2 juillet
1 ^{ère} année BTS Communication	1TS COM classe A : Stage Télégramme <ul style="list-style-type: none">- formation phoning le vendredi 15 janvier 2021- stage phoning du 18 au 22 janvier 2021- stage terrain du 15 au 19 février 2021 1TS COM classe B : Stage Télégramme <ul style="list-style-type: none">- formation phoning le vendredi 12 février 2021- stage phoning du 15 au 19 février 2021- stage terrain du 15 au 19 mars 2021 Stage classique : du 10 mai 2021 au 30 juin 2021
1 ^{ère} année BTS Comptabilité Gestion	Du 17 mai au 18 juin et 22 juin au 30 juin 2021. Retour au lycée le lundi 21 juin pour faire le point pour E6.
2 ^{ème} année BTS Gestion de la PME	Du 07 au 18 décembre 2020 (retour possible au lycée les 17 et 18/12) et du 04 janvier au 05 février 2021 (retour possible mi-janvier)
2 ^{ème} année BTS Support à l'Action Managériale	Du 2 novembre au 18 décembre 2020
2 ^{ème} année BTS Communication	Du 09 novembre au 18 décembre 2020
2 ^{ème} année BTS Comptabilité Gestion	Du 9 novembre au 18 décembre 2021
Diplôme de Comptabilité et Gestion, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	Du 2 juin au 2 juillet 2021+ 1 ou 2 semaines

Assurances

L'établissement a souscrit une assurance collective auprès de la Mutuelle Saint Christophe. De ce fait, l'étudiant bénéficie automatiquement 24h/24 d'une assurance « individuelle-accidents » s'il est victime d'un accident sans responsable identifié, ainsi que d'une assistance en cours de voyage scolaire.

Cette assurance n'est pas nominale. Elle ne couvre pas les dommages causés à autrui. Elle ne remplace pas l'assurance responsabilité civile obligatoire souscrite par le chef de famille ou l'étudiant lui-même en raison des sorties fréquentes en entreprise.

Règlement

Quelques points importants :

- La présence aux cours est obligatoire et le directeur reste libre d'apprécier le motif donné pour absence, sauf certificat médical.
- L'utilisation du matériel informatique pour des motifs non liés à des travaux scolaires est sanctionnée.
- Il est demandé de ne pas utiliser l'entrée principale de l'établissement réservée aux parents et visiteurs.

- Fermeture du groupe scolaire **du mercredi 15 juillet au soir, au mardi 18 août** au matin.
- Les services administratifs sont fermés le **lundi 31 août** jour de pré-rentrée.

Bonne rentrée scolaire,

Le Directeur,
Nicolas GUILLOU

La Directrice Adjointe,
Marie BELLEC